|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| logo Normandie 2016 |  |  |  |  |

**Téléservice « Normandie forêt investissements au sein des propriétés forestières »**

Intervention 73.08 du Plan Stratégique National-PAC 2023-2027

**Analyse biodiversité avant travaux**

*Volet 1. « DESSERTES »*

*Volet 4. « REBOISEMENT DES PEUPLEMENTS ECONOMIQUEMENT PAUVRES »*

*Volet 6. « REPLANTATION DE PEUPLERAIES ET DE NOYERAIES EXISTANTES »*

*L’analyse « biodiversité » avant travaux est requise si les investissements ne sont pas prévus au document de gestion durable.*

**I) Relevé des enjeux environnementaux**

Statut du bois vis-à-vis de la réglementation environnementale

Zone Natura 2000

Réserve Naturelle

Parc Naturel Régional

Arrêté de protection de biotope

Autre, précisez :

Positionnement par rapport aux zones d’inventaires

ZNIEFF

Zones humides

Rôle paysager et rôle pour la connectivité (identification des sites réservoirs de biodiversité et de continuité écologique du SRCE/SRADDET).

Description :

**II) Consultation des partenaires environnementaux sur la biodiversité**

Oui

Organismes contactés, rôle de la consultation pour chacun d’entre eux, (connaissance des habitats, espèces présentes, identification des enjeux, fourniture de données, de cartes sur la biodiversité pour le site concerné…), et apports permis par cette consultation :

Non

**III) Présence d’espèces protégées ou de milieux et espèces d’intérêt patrimonial**

Oui

Précisez lesquels

Non

Un IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) a-t-il été réalisé ?

Oui

Non

Si oui, merci d’indiquer les résultats.

**IV) Evaluation de l’impact attendu sur les continuités écologiques**

*Les continuités écologiques sont à appréhender en termes de trame verte, bleue et brune (sol)*

*Ressource :* [*guide Biodiversité et gestion forestière du CNPF Hauts-de-France Normandie*](https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sites/hautsdefrance-normandie/files/2023-01/CNPF-brochurebiodiversit%C3%A9_VersionWEB_V3.pdf)

Détaillez la prise en compte des problématiques de biodiversité et précisez les actions mises en œuvre pour réduire l’impact des travaux sur les espèces et les habitats (choix des engins, des matériaux, de la localisation des aménagements dans les travaux, des périodes de travaux, actions volontaires de protection d’espèces et d’habitats – ex. maintien d’un arbre à cavité, choix de clôtures anti-gibier perméables à la petite faune, etc.) :